



FERME-ASIŁŁ

Compte rendu du jury pour l'attribution de l'atelier Tremplin

Le 24 août 2012

Ferme-Asile, Sion

Présents

Béatrice Deslarzes et Pierre Schaefer, Présidente et Trésorier de la Fondation Bea pour Jeunes Artistes

Muriel Constantin, Conseillère culturelle, Canton du Valais

Sibylle Omlin, Directrice de l'ECAV

Alban Allegro, artiste, Sion

Isabelle Pannatier, Directrice de la Ferme-Asile

Véronique Mauron, Curatrice à la Ferme-Asile

Véronique Michelet, assistante à la Ferme-Asile, observatrice

Excusée : Gaëlle Métrailler, Déléguée culturelle de la Ville de Sion

Introduction au jury

Trois dossiers sont parvenus à la Ferme-Asile comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae et une présentation du travail artistique. Tous les candidats répondent aux critères du concours. Un seul dossier est directement en lien avec l'ECAV. Sibylle Omlin explique que dans les dernières volées Bachelor et Master, les étudiants étaient en grande majorité des étrangers qui sont repartis chez eux.

Le jury relève la belle qualité des dossiers et des candidatures.

Examen des 3 dossiers

Procédure : le jury a analysé avec attention les trois dossiers selon l'ordre suivant : Nina Georgiev, Eric Philippoz, Camille Villetard

Dossier de Nina Georgiev

Nina Georgiev a suivi une formation complète à l'EPAC et un semestre à l'Ecole d'Art de Lucerne. Elle vit en Valais et souhaite développer à 50% son travail d'illustratrice.

La question de l'intégration des arts appliqués s'est posée. Sans faire resurgir des frontières entre les arts, il apparaît clairement que l'Atelier Tremplin est dévolu à un artiste des arts visuels. Cela va aussi dans le sens des expositions de la Ferme-Asile ouverte sur les différentes techniques de l'art contemporain. Le jury a relevé le manque d'objectifs de la candidate. Elle souhaite simplement partager son temps entre son travail d'illustratrice et son travail alimentaire. Bien que cette position soit réaliste, elle manque d'ambition artistique.

Pour ces raisons, le jury a décidé de ne pas lui attribuer l'Atelier Tremplin.

Dossier d'Eric Philippoz

Cet artiste a terminé un premier cursus à la HEAD de Genève et vient de finir un Master à la Dutch Art Institute de Rotterdam. Depuis cet été il est de retour en Valais et cherche à développer son travail ici. Il pratique la photographie, la performance et surtout la vidéo. Pierre Schaefer décrit une personnalité tranquille mais très engagée, aimant le collectif et sachant aussi collaborer à des projets communs. Il dit aussi que cet artiste a besoin d'exister dans son pays, dans sa région. Le jury s'intéresse à ce travail sur l'identité individuelle et collective, et au rapport au paysage. Isabelle souligne l'originalité de la lettre de motivation qui est le récit de son départ de Rotterdam. Alban Allegro souligne le léger décalage, l'ironie aussi qui émanent de ces travaux sur le familial, l'intime, le banal. Béatrice relate une performance où l'artiste tricotait une écharpe durant toute une journée. Elle a acheté cette écharpe et la porte en hiver. Eric Philippoz est déjà actif sur la scène artistique suisse romande. Le jury a relevé que l'Atelier Tremplin était comme «fait pour lui» car cet atelier offrirait alors un jeune artiste la possibilité immédiate de travailler en Valais.

Pour l'ensemble de ces raisons, le jury a décidé de lui octroyer l'Atelier Tremplin du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013, selon les conditions habituelles que Véronique Mauron lui communiquera rapidement.

Dossier de Camille Villetard

Camille Villetard est Française et a terminé un Master à l'ECAV en juin 2012. Son dossier présente un ensemble de travaux exécutés durant les deux années de Master. Les notions de typographie, de lettres, de mise en espace, de poésie sont très importantes dans son œuvre qui possède une belle identité. Elle détourne des slogans en les

recomposant sur le plan formel et en les déployant dans l'espace. Muriel Constantin souligne que sa lettre de motivation est très explicite : l'artiste explique comment son travail de diplôme lui a ouvert de nouvelles voies qu'elles souhaite explorer à la Ferme-Asile

Le choix n'a pas été facile entre Camille Villetard et Eric Philippoz. C'est un choix de circonstance (on dirait que Eric Philippoz est comme tombé du ciel, un petit miracle que la Ferme-Asile souhaite accueillir) et d'empathie de la majorité du jury avec le travail artistique.

Clôture

Après les délibérations et le choix, la traditionnelle séance de photo a eu lieu dans la salle de spectacle.

Véronique Mauron rappelle que le vernissage de l'exposition d'Océane Stein aura lieu dans le Hall de la Ferme-Asile le 11 octobre 2012. Exposition jusqu'au 18 novembre.

Merci à tous.

V.M. avec l'aide de Véronique Michelet, 30 août 2012